

4-7-8



Du quinze Vendémiaire an Treize à quatre heures du Soir
ACTE DE DÉCÈS de pierre girardin décédé le 8^e jour
à 8^e heures du Soir profession de journalier âgé de soixante quator ans, né
à Jouzac département de la Charente Maritime demeurant à Jouzac
département de l'Isle de son vivant Marié a feu Marie Verdou
fils de feu Mathurin girardin et de feu Marie plaineau
espouse et mere

Sur la déclaration à moi faite par Pierre Simon journalier âgé de soixante trois ans, demeurant à Jouzac qui a déclaré être alors mort
du défunt, et par Jean Drouet journalier âgé de trante six ans,
demeurant à Jouzac qui a déclaré être alors mort du défunt
Et ont les dits témoin déclaré ne savoir signer après lecture
que je leur ai donnée du présent acte.

Constaté par moi pierre Magnaud adjoint du Maire de la commune
de Jouzac faisant les fonctions d'Officier public de l'état civil, soussigné.

Magnaud